

ORGANISÉE PAR LES AMIS DE L'ERMITAGE DE ST WALFROY  
PARTENAIRE DE LA FFSP

# SAINT WALFROY

## MARGUT - ARDENNES - FRANCE

DIMANCHE 1ER MARS 2026

### 11<sup>ÈME</sup> MARCHE POPULAIRE INTERNATIONALE

Parcours Randonnée Pédestre

5km / 10km / 15km / 20km



Membre de la FFSP numéro F1298

Visa FFSP : N° 2026 08 15 Z

internet : <http://www.ffsp.fr> Mail : [contact@ffsp.fr](mailto:contact@ffsp.fr)

[facebook.com/ivv.france](https://facebook.com/ivv.france)

Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel national du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par arrêté N°012156 du  
août 2021

# Informations

Départ et arrivée : Ermitage Saint Walfroy à l'abri du pèlerin 08370 Margut

Horaires : Départs de 8h à 14h pour les 5 et 10km.  
De 8h à 11h pour les 15 et 20km  
Arrivée limitée à 17h à l'abri du pèlerin

Parcours : Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés. Licence gratuite pour les moins de 12 ans et pour les personnes handicapées.

Licence : La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 3,00 euros ou une cotisation pour une licence famille de 6 euros ( enfants jusqu'à 16 ans) portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVW sur les carnets internationaux disponibles au retour.

Renseignements : Luc JONET 5 rue de Lambert Closse 08110 Mogues  
Tel : 03 24 53 35 97 Mail : ladewalfroy@orange.fr

Assurance : La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de la MAIF.  
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.

Ravitaillement : Une boisson et une petite collation gratuite à chaque contrôle.  
Possibilité de restauration à l'arrivée.

Avis important : Interdiction absolue de fumer et d'allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent être tenus en laisse. Ne pas s'éloigner des sentiers balisés. Hors balisage, l'assurance fédérale ne vous couvre plus.

Secourisme : Premier secours : assurés par l'association  
Urgence : 112

**La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques  
sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal**

**Vous êtes victime ou témoin de violence dans le milieu sportif ?  
signalez le en écrivant à : Signal-sports@gouv.fr**

